

**OBJET    DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE  
          PRESENTEE PAR MONSIEUR PHILIPPE ALEXANDRINO**

---

Monsieur Philippe ALEXANDRINO, régisseur de la régie de recettes de la Direction promotion du sport de Saint Denis, a été constitué débiteur envers la ville de Saint Denis de la somme de 360,00€.

Il s'agit d'un déficit constaté à la suite d'un vol signalé par la préposée de la piscine du Moufia, le 11 décembre 2014.

Une plainte a été déposée auprès du commissariat Malartic (PV N°2014/009462).

Depuis, le fonctionnement de la régie de la piscine du Moufia a été amélioré en tenant compte des remarques formulées par Madame Catherine COUPEAU, inspectrice des finances publiques de la trésorerie municipale.

Par lettre du 20 février 2015, Monsieur Philippe ALEXANDRINO sollicite une remise gracieuse.

En vertu de l'article 13 du décret n°2008-227 du 5 mars 2008, le ministre chargé du budget statue sur la demande en remise gracieuse, après avis de l'ordonnateur de l'organisme public intéressé et du comptable public assignataire.

Sur la base de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse des sommes dues par Monsieur Philippe ALEXANDRINO.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**OBJET DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE  
PRESENTEE PAR MONSIEUR PHILIPPE ALEXANDRINO**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/3-50 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Eric DELORME, 15<sup>ème</sup> Adjoint, présenté au nom des Commissions  
Affaire Générale/ Entreprise Municipale et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Emet un avis favorable à la demande en remise gracieuse du montant 360€ du par Monsieur  
Philippe ALEXANDRINO au titre de l'ordre de versement n° 1/2014 en qualité de régisseur de la  
direction Promotion du sport de la ville de Saint-Denis.